

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°15 du 30 mars 2012**

TEXTE SIGNALE

**ARRÊTÉ**

abrogeant l'arrêté du 17 février 2009 portant institution d'une régie de recettes et d'avances auprès du dépôt central d'archives de la justice militaire, au Blanc (Indre).

*Du 21 décembre 2011*

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

**ARRÊTÉ abrogeant l'arrêté du 17 février 2009 portant institution d'une régie de recettes et d'avances auprès du dépôt central d'archives de la justice militaire, au Blanc (Indre).**

*Du 21 décembre 2011*

NOR D E F F 1 1 3 5 1 7 0 A

---

*Texte abrogé :*

Arrêté du 17 février 2009 (JO n° 48 du 26 février 2009, texte n° 28 ; signalé au BOC 14/2009 ; BOEM 410.6.1) modifié.

*Référence de publication :* JO n° 301 du 29 décembre 2011, texte n° 14 ; signalé au BOC 15/2012.

---

Par arrêté du ministre de la défense et des anciens combattants en date du 21 décembre 2011 et à compter du 2 janvier 2012, l'arrêté du 17 février 2009 modifié portant institution d'une régie de recettes et d'avances auprès du dépôt central d'archives de la justice militaire, au Blanc (Indre), est abrogé.

Cette abrogation met fin aux fonctions du régisseur concerné.